



CONSEIL GENERAL DE VAUCLUSE



Conseil Général
VAUCLUSE



SYNDICAT des PERSONNELS
du DEPARTEMENT de VAUCLUSE
Conseil général



Avignon, le 26 juin 2012

**Monsieur le Président
Conseil Général de Vaucluse
Hôtel du Département
84909 Avignon cedex 9**

PREAVIS DE GREVE

Monsieur le Président,

Dans la continuité de la journée de grève du 21 juin 2012, conformément aux dispositions de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, des articles L2512-1 à L2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous avons l'honneur de vous informer que nos syndicats déposent un **préavis de grève sur la journée du MARDI 3 JUILLET 2012 de 0 à 24 heures.**

Nos syndicats appellent les agents du Secteur Interventions Sociales, de droit public et privé, relevant directement de votre autorité ou mis à disposition d'autres structures, à cesser le travail pour les motifs suivants :

La réorganisation présentée au CTP le 22 mars ne repose pas sur les besoins du service public. Elle ne répond pas à une analyse du fonctionnement passé et à venir. Elle s'est faite sans aucune concertation, ni aucune étude d'impact sur la santé et les conditions de travail des agents. Le projet de réorganisation présenté au CTP n'a pas été suffisamment détaillé, et les mesures de mise en œuvre qui se dessinent postérieurement ne correspondent pas aux assurances données en CTP. Cette réorganisation engendre des modifications significatives pour les conditions de travail d'une partie importante des agents : déménagement, restructuration des services, entraînant notamment le changement de l'organisation hiérarchique. Elle se traduit par la modification des attributions de compétences sans que les fiches de poste correspondantes aient été ni définies ni communiquées, et une multiplication des postes de cadres, répondant à autre chose que l'intérêt général, alors même que nombre de besoins en remplacements et en postes ne sont pas pourvus sur les services !

Nos syndicats revendiquent l'amélioration des conditions de travail et d'exercice des missions. Cela passe par la mise à niveau des moyens nécessaires en personnels dans les services au plus près des usagers, dans des lieux de travail adaptés, le renforcement de l'Equipe Départementale d'Intervention Sociale, le remplacement sans délai des agents absents, la création des postes de terrain supplémentaires en réponse aux besoins avérés de personnel, en particulier sur le secteur PA/PH.

Ils réitèrent leur demande de suspension des décisions prises à l'issu du CTP du 22 mars, l'arrêt de toute réorganisation du Pôle Interventions Sociales, avec la réalisation préalable d'une étude d'impact sur la santé et les conditions de travail des agents, comme le prévoient les dispositions légales. A ce titre nos syndicats demandent l'annulation de l'arrêté n°2012-2531 du 23 mai 2012, portant organisation du secteur Interventions Sociales, de tous les autres arrêtés et notes d'affectation afférents.

Nous vous demandons de bien vouloir recevoir une délégation afin d'évoquer directement avec vous les raisons de cette grève et de trouver les solutions nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération.

Les secrétaires généraux,

Claudine Berlioz Barbier

Eliane Mollot

Marie-France Minarro

Fabienne RAVIER

Syndicat SDUCLIAS FSU 84

116 rue Carreterie-84000 AVIGNON

Local : Conseil Général –
6, bd Limbert – 84000 AVIGNON
04 90 16 18 74- 06 78 86 67 29
sducliasfsu84@gmail.com

Syndicat CGT des personnels du Département du Vaucluse

Conseil général de Vaucluse
Hôtel du Département
84009 Avignon cedex 9
Tél. : 04 90 16 22 07
Fax : 04 90 16 22 09 - 06 81 43 12 91
cgt.cg84@gmail.com

Syndicat FO des personnels du Département de Vaucluse

BP 252-84010 Avignon CEDEX 1
Local : 6 Bd Limbert – Avignon
Tél : 04 90 16 18 75
Fax : 04 90 86 81 05
fo-cg-84@wanadoo.fr

Syndicat CFDT Intercro 84

Hôtel du Département
84009 Avignon cedex 9

Tél : 04 9016 22 05
Fax : 04 90 16 2206
cfdt.cg84@vahoo.fr